

## **Système informatique de gestion du FEDER en Suède**

Étant donné la structure administrative décentralisée de la Suède, un système informatique perfectionné et opérationnel est essentiel pour gérer et mettre en œuvre, de manière efficace et adéquate, les programmes des fonds structurels. Trois types de systèmes informatiques différents sont actuellement utilisés à cet effet : un système de gestion des calendriers (*diabas*), un système de gestion des projets (*STINS*) et un système de comptabilité financière pour les paiements (*Agresso*) (voir le diagramme ci-joint).

Le système de gestion des projets *STINS* constitue la principale base de données. NUTEK (Office national suédois du développement industriel et technique) gère le système *STINS* en ce qui concerne l'enregistrement, ainsi qu'un module pour les données de sortie en matière de suivi et de contrôle.

En Suède, il existe un organe de décision (*beslutsdelegation*) pour les différents programmes, qui décide de l'aide communautaire dans le cadre de chacun d'eux. Une autorité administrative, un organisme payeur et un secrétariat sont également associés à chaque programme. L'autorité administrative et l'organisme payeur relèvent de la même autorité nationale, mais de services différents. Tous les organismes précités ont accès, pour chaque programme, au système informatique commun "*STINS*".

L'autorité administrative est chargée d'introduire toutes les données nécessaires relatives aux projets dans la base de données *STINS*.

La base *STINS* est adaptée au format de chaque programme, de manière à permettre l'enregistrement de toutes les demandes d'aide relevant des différents programmes. Les informations enregistrées dans le système comprennent les données de base concernant le demandeur, la description du projet, le texte des décisions, la gestion financière, les organismes de cofinancement, les dates de début et de fin des projets, etc. Les données relatives aux mesures et aux types de projets, ainsi que tous les indicateurs appropriés - ventilés dans la mesure du possible selon la proportion d'hommes et de femmes concernés - sont également enregistrés.

Le système STINS permet d'établir les rapports et des données de base exigés en matière de suivi et de contrôle financier, conformément aux articles 32, 34, paragraphe 1, points a) et (f), 36 (2) et 37, paragraphe 2, point c), du règlement (CE) n° 1260/1999 du Conseil.

Au cours de la mise en œuvre du projet, les demandes de financement sont adressées à l'autorité administrative. Celle-ci enregistre les dépenses agréées dans le système STINS, selon le type de coûts. Le système STINS informe alors le système informatique de l'organisme payeur (Agresso) que le paiement peut avoir lieu. Le système Agresso est un système comptable de gestion des paiements. Il permet d'établir une distinction claire entre les opérations des fonds structurels et toutes les autres opérations. Une fois que l'organisme payeur a approuvé le paiement, celui-ci est enregistré dans le STINS et le paiement au bénéficiaire est effectué. L'autorité administrative utilise principalement le STINS et la base de données nationale pour faire rapport à la Commission et adresser les demandes de paiement, mais également les données figurant dans Agresso.

Il se pourrait que l'approche exposée ci-dessus puisse être modifiée au cours de la période de programmation de sept ans.

